



DEC 20 1990

**NOTICE OF APPROVAL**

Issued by statutory authority of the Minister of Consumer and Corporate Affairs Canada for (category of device):

Electronic Digital Indicator

**APPLICANT / REQUÉRANT:**

Fairbanks Scales  
711 East St., Johnsbury Road  
St. Johnsbury, Vermont  
U.S.A. 05819

**MODEL(S) / MODÈLE(S):**

90-515C  
90-516C  
90-166

**NOTE:** This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

**AVIS D'APPROBATION**

Émis en vertu du pouvoir statuaire du Ministre de Consommation et Corporations Canada, pour (catégorie d'appareil):

Indicateur électronique à affichage numérique

**MANUFACTURER / FABRICANT:**

Fairbanks Scales  
St. Johnsbury, Vermont  
U.S.A.

**RATING / CLASSEMENT:**

Graduation size programmable in steps of 1, 2 or 5 x 10<sup>N</sup> kg or lb where N = -3, -2, -1, 0 or 1. / L'affichage est programmable par multiplicateurs de 1, 2 ou 5 x 10<sup>N</sup> kg ou lb où N = -3, -2, -1, 0 ou 1.

Capacity can be up to 10<sup>4</sup> x graduation size. / La capacité peut atteindre 10<sup>4</sup> x échelon.

**REMARQUE:** Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

**SUMMARY DESCRIPTION:**

The approved device is an electronic digital indicator that, when interfaced to a compatible weighing element, becomes a weighing machine.

Models 90-515C and 90-516C are powered by six 1.5-volt batteries, located in a bracket attached to the back of the device; model 90-166 is powered by 110 V AC.

Model 90-516C differs from Model 90-515C in that it has an output plug.

The display consists of six seven-segment liquid crystal numerals which display five active digits and a minus sign, with indicators for Net, Tare, lb, kg, Ton and Center of Zero (The ID indicator on the 90-515C readout is not functional).

The keypad consists of 18 touch-sensitive keys indicating:

- UNITS (lb, kg, ton)
- ZERO: resets the display to zero; functions only in the gross mode.
- NUMBERS 0 TO 9: used to enter manual tare and for service programming/calibration.
- ENTER: used to enter keypad tare and service programming data.
- TARE RECALL: causes weight stored in tare memory to be displayed.
- AUTO TARE: transfers the weight on the weighing element to tare memory and causes the display to indicate a net weight of zero.
- GROSS/NET: selects gross or net weighing mode.

**DESCRIPTION SOMMAIRE:**

Il s'agit d'un indicateur électronique à affichage numérique qui, lorsqu'il est relié à un élément peseur compatible, constitue un ensemble de pesage.

Les modèles 90-515C et 90-516C sont alimentés par six batteries de 1.5 volt placées dans un support fixé à l'arrière de l'appareil, tandis que le modèle 90-166 est alimenté par un courant de 110 V (c.a.).

Le modèle 90-516C est différent du modèle 90-515C puisque le premier est équipé d'un port de sortie.

L'affichage est assuré par six chiffres à sept segments à cristaux liquides composés de cinq chiffres actifs et d'un signe de moins. De plus, des afficheurs sont associés aux éléments suivants: poids net, tare, lb, kg, tonne et centre du zéro. (L'afficheur d'identification n'est pas fonctionnel sur le dispositif d'affichage du modèle 90-515C).

Le clavier se compose de 18 touches à effleurement qui indiquent:

- UNITS (lb, kg, tonne)
- ZERO: Cette touche remet l'affichage à zéro et ne fonctionne que dans le mode de pesage des poids bruts.
- Les touches numérotées de 0 à 9 servent à introduire manuellement la tare et à effectuer les fonctions programmation / étalonnage.
- ENTER: Cette touche sert à introduire la tare au clavier et à traiter les données de programmation.
- TARE RECALL: Cette touche permet l'affichage du poids stocké dans la mémoire des tares.
- AUTO TARE: Cette touche permet le transfert du poids se trouvant sur l'élément peseur à la mémoire des tares et commande au dispositif d'affichage d'indiquer un poids net de zéro.
- GROSS/NET: Cette touche permet de choisir le mode de pesage en poids net ou en poids brut.

**SUMMARY DESCRIPTION: Continued**

The following prompts can appear on the display:

- \* - **ASLEEP:** the device goes into this power-saving mode if no motion is sensed within a programmable time period of up to 30 minutes. Pressing any key (except numeric) will display all eights, then gross weight.
- **HI LOAD;** Scale is over capacity.
- **LO LOAD;** Scale is under load (less than zero raw counts, not necessarily a negative weight indication).
- \* - **LO BAT:** Batteries need replacing; the device will not operate.
- **"-----":** a number more negative than -99990.
- \* Models 90-515C and 90-516C.

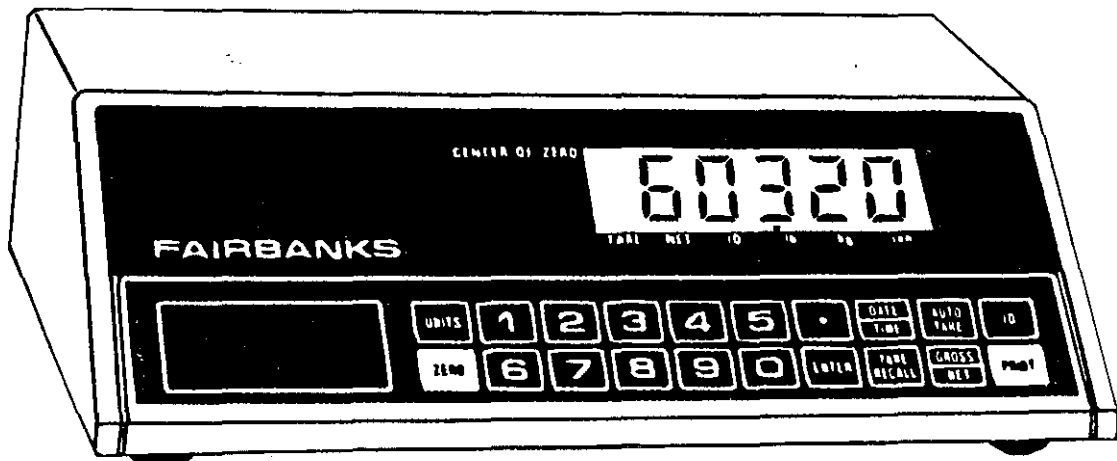
Coarse zero and calibration controls are sealed by lead and wire seals placed through two drilled screws located on the base underside. The sealing means, however, is exempt from providing ready access to other components or adjustments as per SGM 3/10.

**DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite**

Les messages suivants peuvent apparaître à l'écran:

- \* - **ASLEEP:** L'appareil peut passer en un mode d'économie d'énergie si aucun mouvement n'est capté pendant un laps de temps programmable d'au plus 30 minutes. Si l'on enfonce n'importe quelle touche, sauf les touches numériques, la série de huit sera affichée puis le poids brut.
- **HI LOAD:** La capacité de l'appareil est dépassée.
- **LO LOAD:** Le poids de l'article pesé est inférieur à zéro; la balance n'indique pas nécessairement en moins.
- \* - **LO BAT:** Les batteries doivent être remplacées; l'appareil ne fonctionnera pas.
- **"-----":** Un numéro inférieur à -99990 se trouve sur la balance.
- \* Les modèles 90-515C et 90-516C seulement.

Les dispositifs de réglage du zéro approximatif et d'étalonnage sont plombés à l'aide d'un plomb et d'un fil métallique passant par deux vis percées placées sur le dessous du socle. Les dispositifs de plombage ne sont toutefois pas tenus d'assurer un accès facile aux autres composants ou dispositifs de réglage comme l'exige la directive ministérielle SGM 3/10.



MODELS/modèles 90-166  
90-515C  
90-516C

**APPROVAL:**

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

**APPROBATION:**

La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Corporations Canada.



W.R. Virtue

Chief,  
Legal Metrology Laboratories

DEC 20 1990

Date

Chef,  
Laboratoires de la Métrologie légale